



Personnel communal

Après 14 ans de bons et loyaux services, notre secrétaire générale a décidé de poursuivre sa carrière auprès de la commune de Meinier.

Les autorités et la population ont pu compter sur son professionnalisme et sur sa gentillesse sans faille durant toutes ces années. Madame Schweizer a toujours eu le souci du bon fonctionnement de notre commune et du bien-être de ses habitants.

Nous allons regretter cette personnalité. Nous la remercions pour son engagement et lui souhaitons une bonne suite.

Après un long processus de recrutement cet été, nous avons l'honneur de vous informer de l'engagement de notre nouvelle secrétaire générale,

Madame Myriam Rivollet

Cette dernière a une excellente connaissance du fonctionnement des communes au regard de son expérience professionnelle, notamment en tant que secrétaire générale adjointe de la commune de Vandoeuvres et de son engagement politique de 9 ans comme conseillère municipale à Jussy.

Les autorités se réjouissent de cette collaboration qui a débuté le 17 août.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous lui réserverez.



Déchets électriques et électroniques

Les appareils électroménagers, électroniques et électriques ne doivent pas être mélangés aux encombrants ou à la ferraille ! En effet, ces appareils contiennent des substances dangereuses pour la santé et pour l'environnement.

La commune organise une levée porte-à-porte exceptionnelle pour la récupération de ce matériel électrique et électronique

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 dès 10h00

Ce matériel pourra être déposé sur la voie publique la veille au soir

Séances du Conseil municipal 2020

Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

17.09	Séance ordinaire
29.10	Présentation du budget 2021
19.11	Approbation du budget 2021
10.12	Séance ordinaire

Info Travaux

Des travaux vont être entrepris sur la route de Gy dès le **lundi 19 octobre jusqu'au vendredi 23 octobre 2020**. Une fermeture intégrale de la route de Gy, entre les chemins des Vignes-du-Seigneur et de Beaupré aura lieu du lundi au vendredi, la journée, entre 7h00 et 18h00 uniquement. Tous les accès riverains sont garantis.

Entre 7h00 et 18h00, les itinéraires des lignes et arrêts TPG (ligne A) seront modifiés. Les arrêts « Gy-Poste », « Gy-Temple », « Turaines » et « Baraque-à-Cloud » ne seront pas desservis et l'arrêt « La Chêna » sera provisoirement déplacé de l'autre côté du giratoire, sur la route de Gy, à la hauteur du n° 103.

Nous vous remercions de respecter la signalisation mise en place.



Offre d'emploi

La Marie de Gy met au concours le poste de conciergerie des immeubles route de Gy 111-113-115

Emploi partiel, 20h hebdomadaires à dater du 1^{er} octobre 2020

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature, **par voie électronique,**

d'ici au 14 septembre 2020 à :

emilie.marc@regiedurhone.ch

Régie du Rhône

Chemin des Olliquettes 10

1213 PETIT-LANCY

Assemblée annuelle des dames « Gytanes »

Envie de participer à la vie du village ? de faire des rencontres amicales ? des sorties culinaires, culturelles et autres, toujours sympathiques ? des week-ends dans divers GYtes à travers l'Europe ? Rejoignez-nous pour un verre

le mardi 13 octobre 2020 à 19h30 au JourGy

Nous vous raconterons ce que le groupe des GYtanes coGYte toute l'année

Mise à ban du vignoble genevois



Le Conseil d'Etat a décrété la mise à ban du vignoble genevois à partir du 17 août jusqu'à la fin des vendanges.

Le règlement stipule notamment que durant la période de mise à ban, il est formellement interdit de pénétrer à l'intérieur des vignes pour toute personne étrangère à l'exploitation et de marauder le raisin.



Défibrillateurs

Deux défibrillateurs sont à disposition sur la commune.

L'un est situé sur la place Gyvi à l'entrée de l'immeuble n° 115 et l'autre se trouve vers le local des pompiers, sis au 173 route de Gy, en bas des escaliers. Ces défibrillateurs sont sous alarme. Lors de l'ouverture de l'armoire, un son strident retentit puis s'arrête au bout de quelques secondes.

Saison de la chasse en France voisine

Nous vous rappelons que, dès le 13 septembre prochain, la saison de la chasse débutera en Haute-Savoie. La chasse est autorisée les lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche jusqu'au 17 janvier 2021.

Afin de prévenir les accidents, il est recommandé de se munir de vêtements de couleurs vives pour se rendre en forêt.

Plus d'informations : <https://www.chasseurs74.fr>



Mairie de Gy

Route de Gy 164 - 1251 Gy

Tél : 022.759.15.33 - Fax : 022.759.13.65

Courriel : info@gy.ch - Site internet : www.mairie-gy.ch

Ouverture au public : lundi : 14h00 à 17h00 / mardi et mercredi : 8h00 à 11h00 / jeudi : 16h00 à 19h00, ou sur rendez-vous